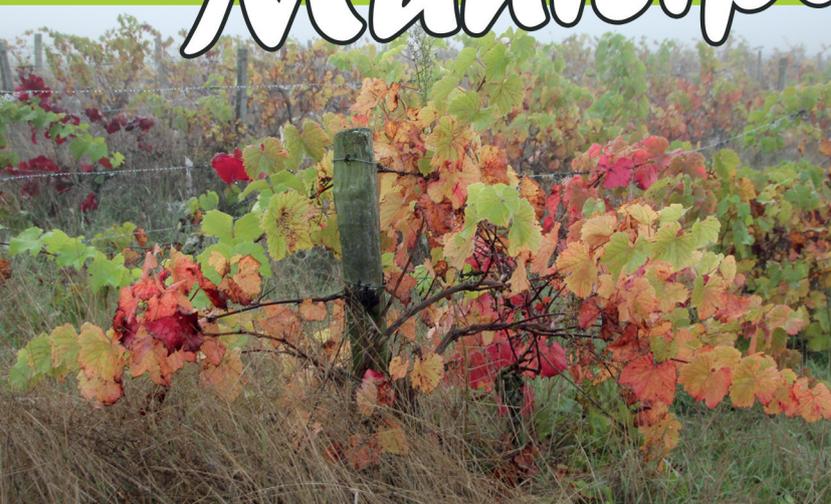


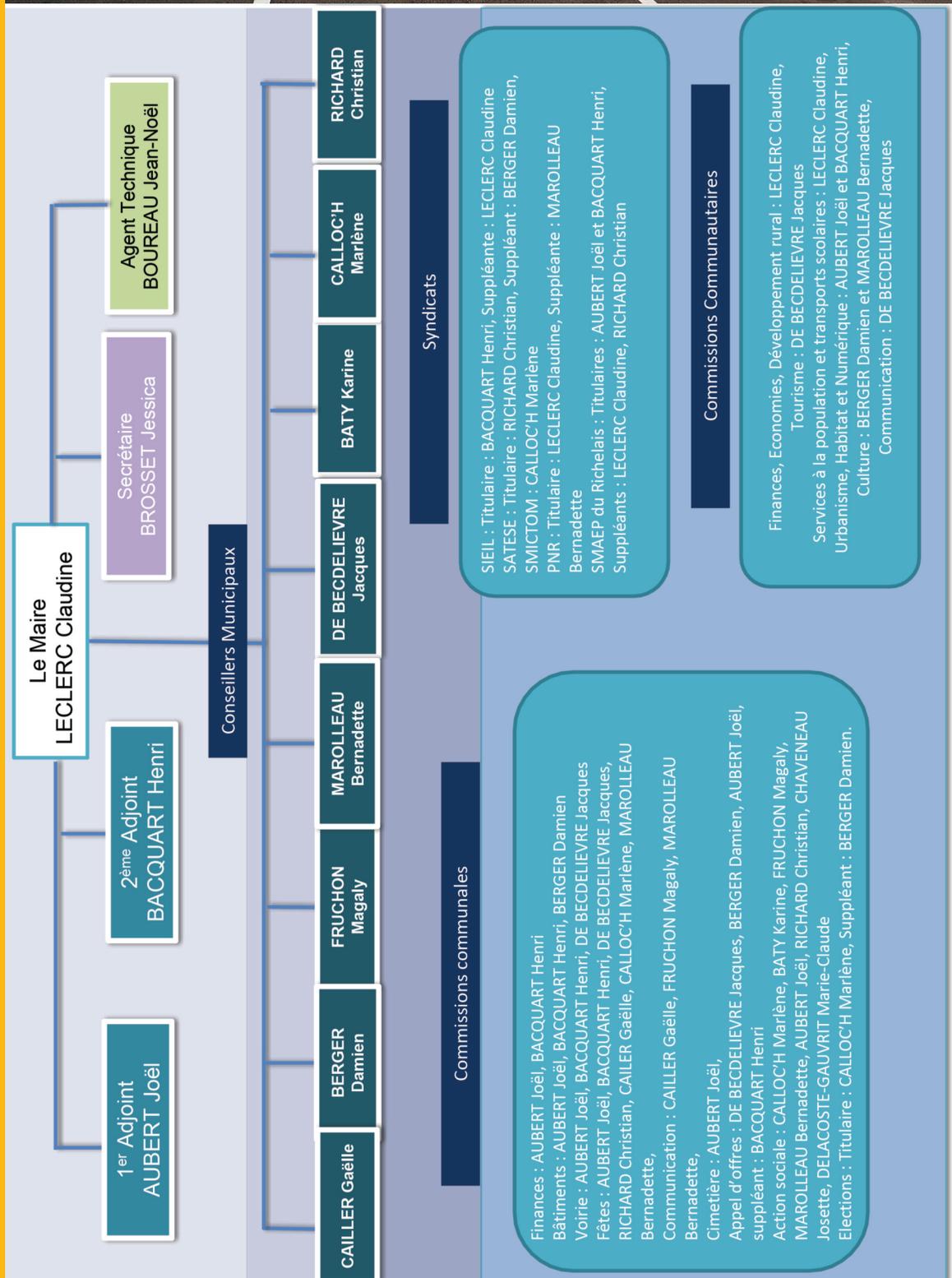


Bulletin Municipal



- p 2** *Organigramme nouveau conseil*
- p 3** *Mot du Maire*
- p 3.4** *Extraits du registre des délibérations*
- p 5** *Budget*
- P 6** *Renseignements pratiques*
- p 7** *Etat civil 2020 - A vos agendas pour 2020 - Artisans - Commerçants - Entreprises*
- p 8** *Gîtes et chambres d'hôtes*
- p9** *Tarifs communaux - Recensement militaire, Permis de conduire - Adressage*
- p 10-11** *Champignons*
- p 12-13** *SMICTOM*
- p 14** *Associations communales*
- p 15** *Communauté de communes*
- p 16** *Le Département*
- p 17** *France Services*
- p 18** *SIEL*
- p19** *Pompiers - Sites officiels du service public*
- p20** *Présence verte - Confinement*
- p21-22-23** *Parc National Loire-Anjou-Touraine*
- p24** *CEI*
- p 25** *Syndicat de la Manse plateforme E-logement*
- p26** *Gendarmerie*
- p 27** *Souvenir français Croix rouge*

Imprimerie des Ormes
86220 Les Ormes
05 49 85 05 77



Le Mot du Maire

2020 une année que nous ne n'oublions pas de sitôt.

Notre pays a été fortement touché, impacté par des inondations désastreuses sans précédent, des attentats d'une cruauté intolérable et une crise sanitaire qui nous anéanti.

La France est meurtrie, la France est triste. Restons positifs, des jours meilleurs sont devant nous.

Malgré les différentes périodes de confinement nous avons fait de notre mieux pour assumer. Cette situation perturbe ce début de mandature. La mise en place du conseil municipal n'a pu se faire qu'en juillet.

Certes, nous avons pris du retard sur les travaux de voirie mais celui-ci a été bien rattrapé, j'en remercie notre agent technique.

Au niveau administratif c'est plus compliqué car nous sommes tributaires des

différents services et partenaires dont nous dépendons.

A travers confinements et congés nous avons programmé une troisième tranche de travaux d'aménagement du bourg afin de ne pas perdre les subventions accordées. Il s'agit principalement de la rue de la Fontaine dont le but est de réduire la vitesse toujours trop excessive en entrée de bourg et d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Du côté des festivités, face au contexte sanitaire, la plupart a été annulée.

Seules, deux ballades gourmandes ont été organisées, l'une par le Richelais Foot et l'autre par le syndicat de chasse. Je regrette beaucoup de n'avoir pu y assister. L'enthousiasme des participants en a révélé une belle réussite. Je remercie les organisateurs et les encourage vivement à renouveler cette initiative qui fut de bon

augure cette année.

A défaut du repas des aînés chacun a reçu son colis à domicile. Il en a été de même pour les cadeaux du père Noël aux enfants.

A l'heure où je clôture ce bulletin la situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette rencontre conviviale, très chère à tous, pourrait peut être se faire éventuellement sous une autre forme. En attendant nous vivons au fil des directives ministérielles et préfectorales qui nous arrivent journallement.

Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël, une belle fin d'année en prenant bien soins de vous.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux ainsi qu'à votre famille, vœux de santé, de joie et de prospérité.

Claudine Leclerc.



Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 27 février 2020 :

- Approbation du PV de la réunion du 17 décembre 2019,
- Accord au Centre de Gestion pour organiser une consultation en vue de souscrire un contrat groupé auprès d'une entreprise d'assurance agréée concernant l'assurance du personnel,
- Adhésion au FREDON,
- Adhésion au FLES,
- Vote des subventions :
 - Service Fraternité : 150
 - Marché de l'asperge : 200
 - Association Gym : 200
 - Comice Agricole : 40
 - CPIE : 30
 - Fondation du Patrimoine : 100
- Approbation du Compte de Gestion 2019 de la SAUR,
- Règlement facture SARL Sureau Pascal de 3 583.80 avant vote du budget,
- Transfert de charges salariales fixées à 4000 pour l'année 2020 du budget assainissement au budget commune,
- Créance éteinte d'un montant de 454.40 concernant un impayé cantine irrécouvrable,
- Amortissement des travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux EP, électriques et télécoms sur 20 ans (23 466.02 + 7 341.87 + 37 322.69),
- Acquisition d'un deuxième défibrillateur et remplacement de l'ancien si besoin est.



Séance du 25 mai 2020 :

- Election du Maire : M^{me} LECLERC Claudine a obtenu 10 suffrages,
- Détermination du nombre d'adjoints : 2 postes d'adjoints à l'unanimité,
- Premier Adjoint : M. AUBERT Joël et M^{me} CAILLER Gaëlle sont candidats. M. AUBERT est proclamé 1^{er} adjoint avec 8 voix,
- Deuxième Adjoint : M. BACQUART Henri et M^{me} CAILLER Gaëlle sont candidats. M. BACQUART Henri est proclamé 2^e Adjoint avec 6 voix,
- Lecture de la Charte de l'Élu Local

Séance du 2 juin 2020 :

- Approbation du PV de la réunion du 25 mai 2020,
- Délégations confiées au Maire pour la durée du mandat,
- Désignation des délégués aux différentes commissions communales,
- Désignation des délégués aux différents syndicats,
- Convention entre le CC-TVV et la commune pour l'aménagement des points de regroupement « Ordures Ménagères »,
- Décisions prises par le Maire pendant le confinement :
 - Demande d'acompte sur le FCTVA,
 - Tirage sur la ligne de Trésorerie de 40 000 dans l'attente de subventions non versées (62 400),

Séance du 29 juin 2020 :

- Approbation du PV de la réunion du 2 juin 2020,
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées et publiques année scolaire 2019-2020 :
 - Syndicat la Tour/Courcoué-Luzé-Verneuil : 2 128.38
 - Sacré Cœur Richelieu : 1 200
 - Ecole publique Richelieu : 3 800
 - Ecole de Razines : 5 200
- CCID (Commission Communale des Impôts Directs) proposition d'une liste de 24 noms dont 12 seront retenus par la DGFIP,
- Etat 1259 : vote des taux d'impositions 2020 : Taxe Foncière Bâti : 12%, Taxe Foncière sur le non Bâti : 35.91% ; taux maintenus,

- Indemnité du Maire (droit) : 25.5% de l'indice brut terminal 1027 soit 991.80 brut,
- Versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire : 9% de l'indice brut terminal 1027 soit 385.05 brut par Adjoint,

Séance du 20 juillet 2020 :

- Approbation du PV de la réunion du 29 juin 2020,
- Régularisation de la ligne de Trésorerie contractée auprès de la BPVF pour un montant de 100 000 ,
- Approbation des Comptes de Gestion 2019,
- Approbation des Comptes Administratifs 2019,
- Affectation des résultats de l'exercice 2019,
- Approbation des budgets 2020,

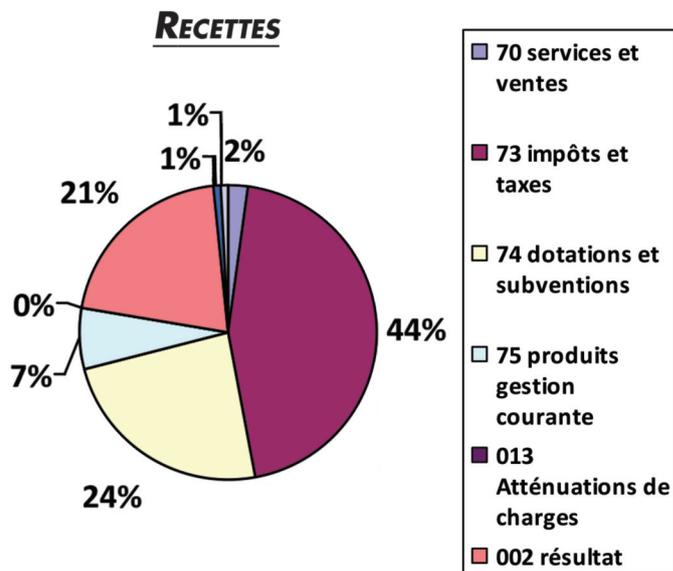
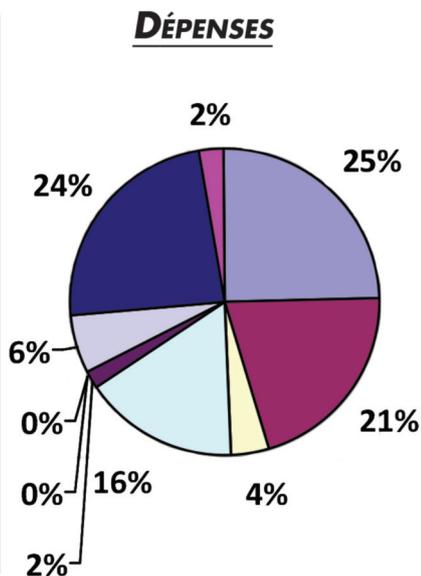
Séance du 19 octobre 2020 :

- Minute de silence observée en hommage au professeur d'histoire-géographie, M. PATY Samuel assassiné le 16 octobre 2020,
- Approbation du PV de la réunion du 20 juillet 2020,
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Faye-La-Vineuse : 2 565 ,
- SAUR : actualisation des tarifs de la redevance assainissement : tarifs maintenus pour l'année 2021 ,
- Correspondant Défense : M. Aubert Joël est désigné pour la durée du mandat électoral,
- Location du logement communal sis 21 rue principale et renouvellement des baux des logements communaux sis 22 et 11 rue principale,
- Décisions modificatives de crédits budget commune section investissement,
- Adhésion au contrat d'assurance du personnel auprès du Centre de Gestion pour une durée de 4 ans soit 2021-2025,
- Programme d'aménagement du centre bourg, 3^e tranche, 1^{ère} opération (rue principale, rue de la fontaine, rue des acacias et chemin des genêts), l'entreprise VERNAT TP est retenue pour un montant de 107 618.70 T.T.C.,

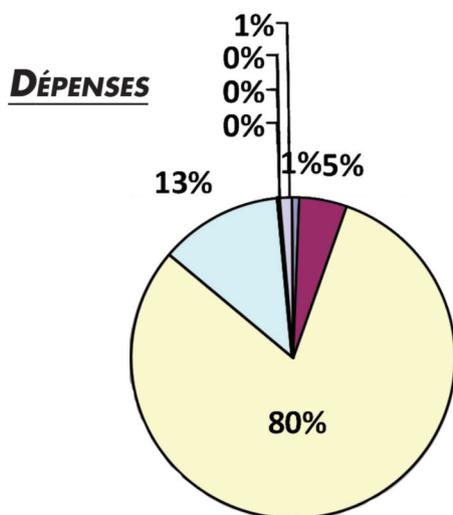
Il s'agit d'un extrait de chaque séance. Les comptes-rendus sont consultables en mairie.

Fonctionnement : 330 926,48 €

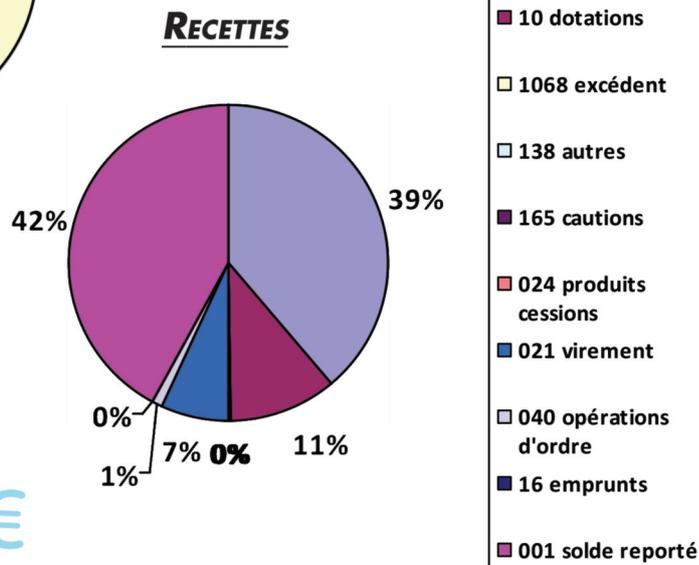
- 011 charges générales
- 012 charges du personnel
- 014 atténuations de produits
- 65 charges gestion courante
- 66 charges financières
- 67 charges exceptionnelles
- 68 amortissements
- 022 dépenses imprévues



- 20 immo incorporelles
- 21 immo corporelles
- opérations équipements
- 16 emprunts
- 020 dépenses imprévues
- 001 Solde reporté
- 10 dotations
- 040 opérations d'ordre



Investissement : 252 827,93 €





Mairie

Tél. : 02 47 95 65 08

E-Mail : mairie.braslou@wanadoo.fr

Site : www.braslou.fr

- **Secrétariat** : horaires d'ouverture au public
lundi et vendredi 8h30 – 12h30
mardi et jeudi 13h 30 – 16h 30

- **Permanences du maire** : tous les jours
d'ouverture du secrétariat et/ou sur rendez-vous.

• **Assistantes maternelles agréées** :
liste à consulter en mairie

• **Déchetterie** : Tél. : 02 47 58 27 74
ouverture le mardi de 13h30 à 18h
le mercredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h
le vendredi de 13h30 à 18h
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

• **Communauté de Communes Touraine Val de Vienne**

14 route de chinon – 37220 PANZOULT

Tél. : 02 47.97.03.26

E-Mail : contact@cc-tvv.fr

• **Service des transports scolaires et de la redevance ordures ménagères**
Madame Dalonneau Corinne Tél. : 02 47 58 15 14
E-Mail : transport.om@cc-tvv.fr

• **Office du Tourisme** - 37120 Richelieu
Tel 02 47 58 13 62 - Fax 02 47 58 29 86

• **Maison de Santé du Pays de Richelieu**
34, route de Loudun - 37120 Richelieu
Tél. : 02 47 93 77 00

• **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
Le Bourg - 37120 Chaveignes - Tél. : 02 47 58 15 76
Les formulaires d'inscriptions et réservations ainsi que les plannings sont disponibles sur le site de la CC-TVV : www.cc-tvv.fr rubrique « Enfance-Jeunesse »

Les familles peuvent également s'adresser au secrétariat enfance jeunesse de la CCTVV : 45 av du Gal de Gaulle à Ste-Maure de Touraine – 02.47.65.63.15
secretariat-sej@cc-tvv.fr

• **Gendarmerie**
2, rue de la Maréchaussée - 37120 Richelieu
Tél. 02 47 93 63 20 ou 17

• **Pompiers** - Tél. 18
Centre administratif ZI - 37120 Richelieu

• **La Poste** - 23, place du Marché - 37120 Richelieu
Tél. 02 47 93 63 00
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

• **SAMU** - Tél 15

• **Agir pour l'emploi** - Tél 02 47 58 13 77
78, route de Chinon - 37120 Richelieu

• **Assistant Sociale** : Madame COUSIN Amandine
Antenne de vie sociale L'Île Bouchard
Tél. 02 47 58 51 27

Secrétariat ouvert de 14h à 17h sauf le mercredi

Permanence à Richelieu, sans rendez-vous, à la Maison des Solidarités,
3 Place Louis XIII, le jeudi de 9h30 à 11h30

Permanence à Marigny-Marmande, mairie

Les 2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 11h00 sur rendez-vous

Permanence à Champigny-sur-Veude, mairie,

Le 1^{er} et 3^e mardis, sur rendez-vous, de 9h30 à 11h00

• **Sous Préfecture** - Tél. 02.47.64.37.37
1, rue Ph de Commines - 37500 Chinon

• **Préfecture**
nouveau numéro d'appel 02 47 64 37 37

• **Conciliateur de Justice** : Monsieur Porcherel
Téléphone : 06 81 14 26 15
Permanence à la Mairie de Richelieu sur rendez-vous

• **Paroisse Saint Vincent de Paul - Notre Dame de Braslou**
Accueil : Presbytère de Richelieu
02 47 58 10 91 – 2, rue Henri Proust
Lundi 11h-12h, vendredi 11h-12h30
Permanence Père benoît LAUDE : vendredi 11h30 - 12h15

Quelques numéros qui peuvent vous être utiles :

- Gendarmerie : 17 • Pompiers : 18 • SAMU : 15
- Pharmacie de garde : <http://www.3237.fr/> – 3237
- **SOS Femmes violence conjugale** : 3919
- **Allo enfance maltraitée** : <http://www.allo119.gouv.fr/> – 119
- **Centre anti-poisons angers** : <http://www.centres-antipoison.net/> – 02.41.48.21.21
- **Centre des grands brûlés** : www.chu-tours.fr/assets/site_pro/chir_plastique/rub1_2.htm – 02.47.66.15.15
- **CHRU hôpitaux de Tours-Bretonneau/Clocheville/Trousseau/Ermitage** : www.chu-tours.fr/sites-du-chu/ – 02.47.47.47.47
- **Etablissement Français du sang (EFS) transfusion sanguine tours** : 02.47.36.21.00
- **Eau potable – urgence dépannage SAUR** : www.saurclient.fr – 02.44.71.05.58
- **Electricité – urgence dépannage ENEDIS (ex EDF)** : 09.72.67.50.37

État Civil 2020

Naissances :

GAILLARD Ludivine, 28 mai
GENESTE Gaby, 31 octobre
BRAULT Maxime, 8 novembre

Pacs :

GAILLARD Jordan/MONTIER Karine
SERRAULT Gabriel/LEROUX Ludivine

Décès :

M^{me} POUANT Edithe
M. PANEL Jacques

Inhumations au cimetière communal de personnes décédées hors de la commune :

- M. QUESNEAU Jean
- M. AUBERT Christophe
- M. RICHARD Sébastien
- M^{me} CUA Micheline
- M^{me} LAIK Anne-Françoise
- M. BESNARD Francis, Joël
- M^{me} BAUGE Marie

A VOS AGENDAS POUR 2021

*Les manifestations sont indiquées
sous réserve du contexte sanitaire.*

4 avril Passage de la Roue
Tourangelle

8 mai Cérémonie de la guerre 39-45

9 mai Marché de l'asperge

24 mai Tournoi football poussins
benjamins, cat U9 à U11

29 mai Golf – Trophée

11 novembre Célébration de la fin de la
guerre 14-18

17 décembre Arbre de Noël des enfants.

*En raison de la situation sanitaire, certaines manifestations ne
sont pas connues à ce jour.*

Artisans • Commerçants

Ferme de sélection Ross - AVIAGEN France	ZA Rte de Richelieu	06 85 54 17 61
Maçonnerie-carrelage - AVRIL Thierry	3, place de la Fontaine	02 47 95 68 11
Travaux Publics : BAUGE Claudy	1, rue du Village des Bois	02 47 95 69 68
Charpente-couverture : CAILLER Nicolas	ZA rue Principale	02 47 95 65 35
Tous travaux agricoles Mathieu JUQUOIS	La Bonetterie	06 14 16 43 59
Dépannage électro ménager, image, son, multimédia, pose d'antenne, parabole :		
LECLERC Jean-François	10, l'Eau Morte	02 47 58 19 58
Fromages de chèvre : CHEVRIEUX Caroline-Stéphane	La Babinière	02 47 95 66 07
Bar-Restaurant : Le Milcent	15, rue Principale	02 47 95 65 01
Débit et taille de pierre (particuliers et professionnels) Négoce de granulas (sable et remblai)		
LA PIERRE RICHELaise	2, rte de la Juderie	02 47 58 20 32
Nettoyage de costumes et conservation préventive , Ets MAROLLEAU	ZA rte de Richelieu	02 47 95 30 31
Rénovation complète bâtiment ancien –Aménagement, agencement, isolation		
EURL PESSEL	6, rue du village des bois	06 59 14 82 97
Producteur de volailles fermières : Jordan GAILLARD	La Couture	06 69 22 64 16
Fabrication de bière vente sur place ou sur les marchés		
Tommy BARNES	5, Les Varennes	06 43 98 82 09
Plomberie-Chauffage-Sanitaire-Pompe à chaleur-Adoucisseur		
ROBIN Hervé	Le Bois Barrault	02 47 58 36 24
Professionnel bois de chauffage : LECOMTE Hubert	ZA Braslou	06.83.28.78.23, mail : lecomtehubert@yahoo.fr
Fabrication de farine « Bio », conditionnement et vente d'asperges « Bio », production locale « du champ à l'assiette »		
RIBOT Sylvain	ZA Braslou	06.17.39.45.68,
Traiteur – VAUCELLE Francis	2 rue principale	06.77.43.34.67
Tapissier-décorateur, réfection-vente de siège tous styles, pose de tentures murales et relooking de meubles,		
AURAY Alain	Le Petit Bois	07.81.65.55.32

Gîtes et chambres d'hôtes



"Le Luc"

Propriétaire : M^{me} TESSIER Madéleine
Tél. 02 47 95 65 34



"Les Lavandes"

Propriétaires : M^{me} DONNELLY Kim et M. KISSACK Christopher
Tél : 00 44 77183 19439 - 00 44 1875 341289
Email : kimbodonnely@yahoo.co.uk



Créer un meublé de tourisme ou des chambres d'hôtes

Gîtes de France® Touraine, un partenaire idéal pour sécuriser son activité, bénéficiaire de conseils d'experts et participer au renforcement de l'économie locale

Pourquoi choisir le LABEL Gîtes de France® ?

Grâce à une notoriété incontestable, c'est avant tout assurer une garantie de qualité et de conformité avec une équipe professionnelle de proximité (aide au démarrage de l'activité, conseils et visites régulières), ce qui implique la plus grande sécurité aux propriétaires et aux clients.

Ensuite, c'est contribuer à la préservation du bâti et participer concrètement au développement de l'économie locale avec des retours directs sur notre Territoire.

Gîtes de France® est aujourd'hui présent dans près de 85 % des communes de Touraine et œuvre depuis plusieurs décennies pour un aménagement solidaire et responsable.

Fiers du « créé en France », le label contribue à une économie vertueuse où le chiffre d'affaires généré par l'activité des locations (près de 36 millions d'€ / an sur l'Indre-et-Loire) reste exclusivement en circuit fermé sur le Territoire local : restauration du bâti, dépenses des clients, taxe de séjour, impôts locaux, emplois tourangeaux,

Partenaires du Tourisme en Touraine, proches des élus et responsables économiques locaux, Gîtes de France® Touraine œuvre pour que le label puisse représenter un gage de réussite pour notre destination touristique.

N'hésitez pas à contacter Gîtes de France® Touraine au **02.47.27.73.47** afin de fixer un premier rendez-vous gratuit à l'agence de Chambray-lès-Tours.

GÎTES DE FRANCE DE TOURAINE

75, avenue de la République • CS 60443 • 37174 Chambray-lès-Tours Cedex
Tél. : +33 (0)2 47 27 73 47 – Fax. : +33(0)2 47 48 13 39

Courriel : info@gites-touraine.com

Association régie par la loi du 01/07/1901 – Siret 340 686 138 00017 – NAF 913

www.gites-touraine.com

Tarifs Communaux



Recensement militaire

inscription à la mairie dès l'âge de 16 ans, se munir d'une pièce d'identité, justificatif de domicile et livret de famille.

Permis de conduire et certificat d'immatriculation

guichets de la Préfecture fermés depuis le 16 octobre 2017 au public, démarches à faire sur internet sur les sites suivants :

Certificat d'immatriculation :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de conduire :

www.permisdeconduire.ants.gouv.fr



Trop de chats sont signalés errants sur la commune.

Le contrôle des populations de ces animaux errants recouvre à la fois des enjeux de santé publique et de protection animale. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200m des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000m du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Afin d'éviter la prolifération de ces animaux, les propriétaires doivent les garder sur leur propriété ou procéder à leur stérilisation.

Salle communale location

Des arrhes correspondant à 50% du montant de la location seront demandées à la réservation

Commune	Eté		Hiver	
	Du 16/04 au 14/10		15/10 au 15/04	
Vin d'honneur, réunion	40.00 €			
1 journée	70.00 €		90.00 €	
2 journées/Week-end	110.00 €		130.00 €	
Caution	200 € pour tous avec attestation d'assurance obligatoire.			
Etat des lieux	30.00 € seront demandés si la salle n'est pas remise en état de propreté constaté à la remise des clés.			

Hors Commune	Eté		Hiver	
	Du 16/04 au 14/10		15/10 au 15/04	
Vin d'honneur, réunion	40.00 €			
1 journée	90.00 €		110.00 €	
2 journées/Week-end	130.00 €		150.00 €	
Caution	200 € pour tous avec attestation d'assurance obligatoire.			
Etat des lieux	30.00 € seront demandés si la salle n'est pas remise en état de propreté constaté à la remise des clés.			

Cimetière

Concession cinquantenaire 90 €

Columbarium 350 € la case pour 15 ans, 700 € pour 30 ans



Un plan d'adressage communal : à chacun son numéro !

Dans le cadre du déploiement de la fibre, la commune doit s'assurer que chaque rue soit bien nommée et que chaque habitation soit numérotée. Un important travail de vérification et de normalisation va être prochainement lancé.

Cette action communale répond également à l'amélioration de votre sécurité (service d'urgence, pompiers, Gendarmerie...), à l'efficacité des services (La Poste, ERDF, INSEE, livraison...) grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

N'hésitez pas à signaler toute anomalie ou tout problème de livraison en prenant contact avec la secrétaire de mairie.



*Cette belle cueillette
donne envie de cuisiner
et de déguster...*



*à table !
où ?*





1. La morille vulgaire.
2. Le morillon.

Poulet aux morilles



facile

Préparation : 30 minutes.

Cuisson : 45 minutes.

Pour 4 personnes.

Ingrédients : 1 poulet de 1 kg 500; 1 kg de morilles fraîches; 2 cuillerées à soupe d'huile; 50 g de beurre (ou de margarine); 1 verre de vin de Banyuls ou de porto; 2 cuillerées à soupe de crème fraîche; 1 gros oignon (ou 2 ou 3 échalotes); sel et poivre.

QUE PEUT-ON BOIRE AVEC CE POULET AUX MORILLES? — Un graves ou un sauternes (vins blancs).

1°) Nettoyez les morilles; retirez la partie sableuse de leur pied; lavez-les rapidement à plusieurs eaux, sans les laisser tremper; épongez-les dans un torchon propre, puis coupez-les en quatre.

2°) Videz et flambez le poulet; coupez-le en 8 morceaux.

3°) Faites chauffer l'huile et 30 grammes de beurre dans une cocotte en fonte; faites dorer les morceaux de poulet dans ce mélange bien chaud; ajoutez 1/2 verre d'eau chaude; couvrez et laissez mijoter à feu doux pendant 25 minutes.

4°) Épluchez l'oignon, hachez-le; faites fondre 20 grammes de beurre dans une casserole; faites-y revenir à feu doux l'oignon haché et les morilles pendant 4 à 5 minutes; salez et poivrez.

5°) Après 25 minutes de cuisson du poulet, retirez les morceaux de la cocotte;

faites tiédir le banyuls (ou le porto) dans une petite casserole et versez-le dans la cocotte.

6°) Versez la crème fraîche dans la cocotte; mélangez bien avec une cuillère de bois; amenez tout doucement à ébullition; remettez les morceaux de poulet dans cette sauce.

7°) Ajoutez les morilles et l'oignon haché revenus dans le beurre; couvrez et laissez mijoter à feu doux encore 10 minutes.

8°) Faites chauffer un plat de service rond et creux; dressez les morceaux de poulet dans ce plat et nappez-les avec la sauce aux morilles; servez très chaud.

Note : Vous pouvez remplacer les morilles fraîches par 150 grammes de morilles séchées. Il vous suffira de les mettre à tremper dans de l'eau froide avant de commencer à préparer le poulet; au moment de les faire cuire égouttez-les, épongez-les, puis procédez de la même façon que pour les morilles fraîches.





Distribution des poubelles (sacs jaunes)

Au local technique rue du Stade :
Vendredi 16 janvier
 de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
Vendredi 23 janvier
 de 8h à 14h.

Ramassage des ordures ménagères

Les bacs individuels « ordures ménagères » doivent être rentrés impérativement le soir même du ramassage au plus tard. Chaque administré ayant été équipé d'un bac noir est propriétaire et responsable de celui-ci. Concernant les « points de regroupement » ils ne sont pas destinés à recevoir tous les déchets, il est vivement conseillé de respecter le tri sélectif ainsi que les riverains de ces différents aménagements.



Les horaires des déchèteries du SMICTOM

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 CHINON Route de Huismes 02 47 98 06 56	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00
		13h30 - 18h30				
 LA-ROCHE-CLERMAULT ZI La Pièce des Marais 02 47 95 96 34	FERMÉE	09h00 - 12h00	09h00 - 12h00	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00
		FERMÉE	FERMÉE			13h30 - 18h30
 SAVIGNY-EN-VÉRON ZI Le Sauget 02 47 58 94 19	FERMÉE	09h00 - 12h00	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00
		13h30 - 18h30	13h30 - 18h30			13h30 - 18h30
 NOYANT-DE-TOURAINÉ ZA La Justice 02 47 65 88 27	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00
			13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30
 PORTS-SUR-VIENNE Les Maisons rouges 02 47 65 01 06	08h00 - 12h00	FERMÉE	09h00 - 12h00	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00
			FERMÉE			13h30 - 18h30
 L'ÎLE BOUCHARD Rue Saint-Lazarre 02 47 97 02 14	FERMÉE	FERMÉE	08h00 - 12h00	FERMÉE	08h00 - 12h00	08h00 - 12h00
			13h00 - 18h00		13h00 - 18h00	13h00 - 18h00
 RICHELIEU ZA Champigny-Richelieu 02 47 58 27 74	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00
			13h30 - 18h00			13h30 - 18h00



Petits rappels

- Vous avez accès à toutes les déchèteries de votre communauté de communes.
- La sécurité reste un point essentiel. Il est strictement interdit de monter sur les garde-corps, de descendre dans les bennes, ... Les usagers sont tenus de respecter les consignes données par l'agent d'accueil et le règlement intérieur.
- Les usagers doivent effectuer leurs dépôts pendant les heures d'ouverture de la déchèterie. Tous dépôts sauvages, même les dépôts effectués devant le portail ou à proximité immédiate de la déchèterie, sont formellement interdits. Ces dépôts sont signalés systématiquement aux services de gendarmerie ou de police concernés (cf. ARTICLE R 632-1 du Code Pénal - Extrait).



Ordures ménagères : Collecte exclusivement en bacs délivrés par le SMICTOM



➔ Les consignes de tri doivent continuer à être respectées.

Exemple : Les déchets verts type pelouse ou branchages, les gravats, les déchets dangereux doivent être apportés à la déchèterie.



➔ Les sacs jaunes des emballages à recycler doivent être posés sur ou à côté du bac à ordures ménagères.

S'ils sont mis dans le bac, ils tomberont dans le compartiment des ordures ménagères et ne seront donc pas triés. De même, s'ils sont déposés dans un autre bac, ils ne seront pas collectés.



➔ Les bacs gris doivent être présentés les poignées côté route afin de faciliter le travail des agents de collecte. Une fois le bac collecté, il sera repositionné poignée côté habitation (soutis de manutention et afin de repérer à l'œil les bacs collectés).

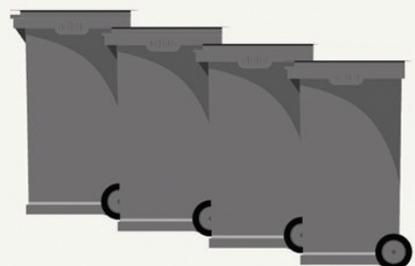


➔ Les bacs et les sacs doivent impérativement être sortis :

- La veille au soir pour les collectes du matin
- Avant 11h pour les collectes de l'après-midi
- Les horaires sont susceptibles de changer sensiblement d'une semaine à l'autre, nous ne pouvons donc les garantir.

➔ Les bacs doivent impérativement être rentrés après la collecte.

➔ Afin de diminuer les arrêts du véhicule de collecte et ainsi pouvoir optimiser le temps de collecte et limiter le bilan carbone, n'hésitez pas à regrouper vos bacs avec vos voisins (dans un endroit visible, accessible et sécurisé).



➔ Quelques cartons peuvent être déposés à côté du bac, mais seulement s'ils sont vides et pliés **[65x90cm maximum pliés]**. S'ils ne sont pas collectés, cela signifie qu'ils sont hors volume ou hors gabarit. Les plus grands volumes ou gabarits doivent être apportés en déchèterie.



➔ Les sacs déposés dans les bacs gris à ordures ménagères doivent pouvoir se retirer facilement.

Assurez-vous donc qu'ils ne soient pas trop gros et ne restent pas dans le fond du bac.

► **Pour les bacs de 140L, ne pas utiliser de sacs de plus de 50L.**

Si les sacs ne tombent pas avec le lève conteneur, les agents ont la consigne de ne pas les prendre à la main.



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES et leur Président

Venez rejoindre nos associations, tous les bénévoles seront les bienvenus(es)

Association Gym Volontaire	BATY Brigitte	2, rue de la Fontaine – Braslou	02 47 95 60 83
Le Richelais Foot	LISSOIR Bruno	10 rue des Ecoles - Razines	02 47 95 68 95
Association Swin-Golf-Tennis	GRIS Philippe	Bournais – Braslou	02 47 95 64 83
Comité des Fêtes	LECLERC Jean-François	L'Eau Morte – Braslou	06 71 04 55 31
A F N	MILLION Maurice	23, rue Principale – Braslou	02 47 95 65 83
Marché de l'Asperge	BRAULT Dominique	4. Les Bois – Braslou	02 47 95 66 33
Valorisation et Promotion de l'Asperge du Richelais	JAUTROU Frédéric	« Purson » 37120 Chaveignes	06 87 53 25 51
Service de Fraternité	TESSIER Madeleine	Le Luc - Braslou	02 47 95 65 34
Syndicat de chasse	CAILLER Stéphane	4.rue des Acacias – Braslou	02 47 95 64 33



Cédric DE OLIVEIRA, Maire de Fondettes, réélu à sa propre succession Président de l'Association des Maires d'Indre et Loire, a déclaré sa candidature à Braslou le 29 août 2020.



Randonnées gourmandes du 29 août et 12 septembre



La Communauté de Communes à notre service :



Depuis Septembre 2018, la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) sur son territoire, avec comme objectif d'améliorer 227 logements d'ici septembre 2021.

Cette OPAH est animée par SOLiHA qui accompagne les propriétaires dans leur projet et mobilise des subventions pour financer les travaux (Anah, Action Logement, Caisses de retraites, aides de la Communauté de communes, ...). Ces aides dépendent du profil du demandeur et des travaux qui seront effectués.

Pour en savoir plus et vérifier votre éligibilité concernant une aide aux travaux, vous pouvez contacter le **Point Info Habitat**.

Ce service d'information et d'orientation est gratuit, donc pour toutes les questions relatives à l'habitat : besoin ou envie de réaliser des travaux, besoin de conseils techniques (architecture, performance énergétique, urbanisme, financements mobilisables...), difficultés à régler vos factures d'énergie et que vous souhaitez bénéficier de conseils pour réduire vos consommations, interrogation sur l'état global de votre logement (votre logement vous semble non décent, insalubre), vous pouvez contacter le Point Info Habitat.

Depuis le lancement 766 personnes ont déjà pris contact avec le Point Info Habitat, 176 ménages ont pu bénéficier d'un accompagnement (diagnostic thermique, visite conseil autonomie) et 123 ménages ont ou vont bénéficier des aides aux travaux de l'OPAH. D'autres ménages, pourront bénéficier d'autres aides, grâce aux informations dont ils auront bénéficié.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas, contactez le Point Info Habitat au 07 55 59 31 65 ou par mail à : pointinfohabitat@cc-tvv.fr.



Hélène MICHAUT nouvelle animatrice du Point Info Habitat réceptionne et répond à toutes les demandes d'information. Elle étudiera votre demande, vous renseignera et vous

orientera. Elle pourra également vous renseigner précisément sur les démarches à effectuer si vos travaux sont soumis à autorisation.

Si vous et votre projet êtes éligibles aux aides de l'OPAH, elle entamera avec vous les premières démarches avant de passer le relais au technicien pour la réalisation d'une visite conseil autonomie ou un diagnostic thermique, puis à la conseillère habitat qui vous accompagnera ensuite sur le montage administratif et financier de votre projet.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'être reçu en permanence à Panzoult, Richelieu ou Sainte-Maure-de-Touraine. Au vu du contexte épidémique, ces permanences ont lieu actuellement sur rendez-vous. Vous devez donc prendre rendez-vous auprès du Point Info Habitat au préalable.

Les entretiens se déroulent dans l'application des gestes barrières et en respectant les mesures de distanciation physique. Le port du masque est obligatoire.

Qu'est-ce qu'une déclaration préalable de travaux (DP) ?

C'est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle peut être obligatoire pour :

- L'extension / agrandissement d'un bâtiment existant,
- Des travaux modifiant l'aspect extérieur (portes, fenêtres, toiture, ravalement de façades, transformation d'un garage en pièce d'habitation...),
- Des constructions nouvelles (abri de jardin, garage, appentis, carport, piscine, clôture, ...),
- Le changement de destination d'un bâtiment.

La déclaration préalable permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Dans quels cas dois-je déposer une déclaration préalable de travaux ?

1. Quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher comprise entre 5 et 20 m² (en-dessous de 5 m², aucune formalité n'est nécessaire).

Attention ! Lorsque votre terrain est situé dans le périmètre d'un monument historique, une déclaration préalable est nécessaire quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher inférieure à 20 m².

2. En zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou un document assimilé, vous pouvez créer jusqu'à 40 m² d'extension ou d'annexe accolée en déposant une déclaration préalable. Cependant, si l'agrandissement/l'extension est compris entre 20 m² et 40 m²

et qu'il porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, il faudra demander un permis de construire et recourir à un architecte.

Au-delà de 20 m² ou 40 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher, selon les cas évoqués ci-dessus, un permis de construire sera nécessaire.

Pour tous renseignements concernant ces formalités, pour tout projet ou aide à la constitution de vos dossiers d'urbanisme, le service instructeur de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne se tient à votre disposition aux coordonnées suivantes :

M^{me} Delphine PATRIN – **02.47.97.63.56** – ads@cc-tvv.fr
14 route de Chinon – 37220 PANZOULT

CAUE - Conseil d'Architecture, urbanisme et de l'Environnement

L'architecte conseil est gratuit. Il délivre des conseils en matière d'architecture pour tout projet de rénovation, d'extension ou d'aménagement. Il est vivement conseillé de le rencontrer lorsque le projet est situé dans le périmètre des monuments historiques.

Il se déplace à la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne – 14 route de Chinon – 37220 PANZOULT, le 3^e mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30 – Prendre RDV au 02.47.97.63.56.

Actualités coronavirus : en cette période particulière, les conditions de rendez-vous du CAUE peuvent être amenées à évoluer. Ainsi, la permanence du mois de novembre ne se déroulera pas en présentiel mais par téléphone.

Pour toute nouvelle demande de rendez-vous, merci de contacter directement le CAUE par mail à l'adresse : administration@caue37.fr

L'histoire du Département

●

1790 UN DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF RÉVOLUTIONNAIRE

Après l'abolition des privilèges, il convient de rompre avec les anciennes divisions territoriales du royaume. Le 26 février, par décret, 83 départements sont délimités géographiquement.

Un choix pragmatique et politique :

- Un citoyen doit pouvoir faire l'aller-retour à cheval sur la journée entre le point le plus éloigné du département et le chef-lieu,
- La Révolution souhaite ce nouveau découpage à des fins de justice et d'égalité entre toutes les composantes de la nation,
- Réforme politique visant à légitimer la représentation des nouveaux députés issus de la Révolution sur leur territoire.

Le saviez-vous ?

Presque tous les départements français tirent leur nom des/du cours d'eau qui les traversent. Pour les autres, les noms proviennent de leur proximité avec un massif ou d'un(e) mer/océan.

●

1982 LE PREMIER JOUR DU RESTE DE LA VIE DES DÉPARTEMENTS

Petit retour en arrière : alors qu'avec la chute de Napoléon III (1870), la France vacille entre monarchie et république, la question des institutions est loin d'être réglée.

C'est dans ce contexte que la loi du 15 février 1872, dite « Loi Treveneuc », va venir enracciner l'organe départemental dans les textes et les esprits. En effet, la loi prévoit qu'en cas de dissolution illégale de l'assemblée nationale (cas de guerre civile par exemple), seuls les Conseils généraux s'assembleraient immédiatement, sans convocation, posant ainsi sa légitimité dans le cadre institutionnel français.

1982 : la loi de décentralisation dite « loi Defferre » vient transférer le pouvoir exécutif du Préfet au Président du Conseil général. Libre de s'auto-administrer, le Département et son assemblée, devient une collectivité territoriale autonome.

Le saviez-vous ?

La loi Defferre dote en 1982, les Conseils généraux d'une clause générale de compétence. Cela signifie qu'ils règlent, par leurs délibérations les affaires du Département dans tous les domaines du moment où ceux-ci présentent un caractère d'intérêt départemental.

●

1800 LA CONCEPTION NAPOLÉONNIENNE DU DÉPARTEMENT

Alors que les conquêtes successives de Napoléon étendent chaque mois un peu plus le territoire français, fin 1799, la France compte 113 départements.

Première réforme « décentralisatrice » en 1800 avec la création des Préfets, qui deviennent les représentants de l'État dans chaque département, symbole de la puissance et de l'autorité napoléonienne.

Dans une conception très relative de l'autonomie de la collectivité locale, le Préfet devient, de fait, l'intermédiaire obligé entre le Conseil général (le Département en tant que collectivité) et l'État. D'ailleurs à cette époque, les membres du Conseil général sont choisis par Bonaparte et le Préfet comme les maires des communes de moins de 5 000 habitants.

Le Préfet est ainsi le seul organe exécutif du Département.

Le saviez-vous ?

A son apogée, l'Empire napoléonien comptera 134 départements.

A sa chute, seuls 86 subsisteront.

●

2015 LA REMISE EN QUESTION DE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL ET SON AVENIR

Après le deuxième acte de décentralisation initié entre 2003 et 2004, la loi NOTRE de 2015 vient acter le 3ème acte de décentralisation.

Alors que les Conseils généraux seront désormais dénommés Conseils départementaux, la loi de 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République est venue reformer le mode de scrutin des élections départementales et redéfinir les compétences des Conseils départementaux. Bâtie pour mettre en orbite l'échelon régional, cette loi a montré finalement ses limites en ôtant aux Départements des compétences de proximité et sa clause de compétence générale.

Alors que l'avenir des Départements paraissait bien sombre, les crises sociales que le pays a dernièrement traversées ont démontré que le besoin de proximité dans l'accès aux services publics était la première priorité des français, remplaçant ainsi le Département comme échelon local incontournable. L'acte IV de la décentralisation devrait, espérons-le, réenraciner le Département dans l'environnement institutionnel.

Le saviez-vous ?

En 2015, les Départements deviennent la première collectivité française où sont élus autant de femmes que d'hommes parmi les conseillers départementaux.

Vos conseillers départementaux



Sainte-Maure-de-Touraine

Nadège ARNAULT

1ère vice-présidence
Conseillère départementale du canton de Sainte Maure de Touraine
Délégation : chargée des affaires sociales

narnault@departement-touraine.fr
02 47 31 49 41 / 06 79 18 38 63



Sainte-Maure-de-Touraine

Etienne MARTEGOUTTE

Conseiller départemental délégué du canton de Sainte Maure de Touraine
Délégation : chargé des relations internationales et des fonds européens

emartegoutte@departement-touraine.fr
02 47 31 49 30 / 06 88 31 97 14

Les remplaçants toujours à votre écoute



Florence BOULLIER

06.14.23.75.47



Sébastien PROUTEAU

06.17.23.15.21

Hôtel du département
Place de la Préfecture
37927 Tours Cedex 9
arnault.martegoutte@gmail.com



Ouverts depuis fin 2019 et homologués France Services depuis le 1^{er} février 2020, les locaux, situés au 3 place Louis XIII à Richelieu, accueillent, dans le Richelais, un nouveau service de proximité d'aide aux usagers dans leurs démarches administratives.

L'objectif principal est de faciliter et de simplifier la relation des usagers aux services publics, souvent éloignés de leur domicile !

Cette France Services à Richelieu vient compléter le maillage du territoire de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, déjà doté d'une Maison de Services Au Public (MSAP) à Panzoult et d'une France Services à Sainte-Maure de Touraine.

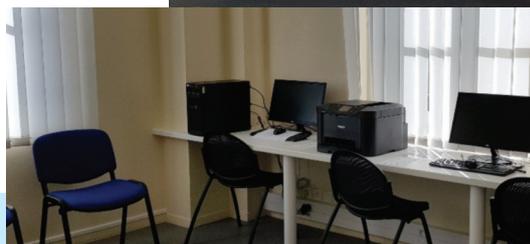
En effet, les usagers sont renseignés et accompagnés pour toutes questions relevant de la santé, de la famille, de la retraite, des finances publiques, de la justice, de l'intérieur (ex : carte grise, cession de véhicule)... directement par l'agent formé présent sur site et prochainement, également par visioconférence, pour toute problématique dépassant ce 1^{er} niveau de réponse avec certains opérateurs nationaux comme par exemple la CAF, selon des créneaux horaires bien définis !

Pour les questions relatives à l'emploi, AGIR pour l'emploi, structure locale dédiée à cette thématique, continue de vous accueillir au sein de leurs locaux, situés 78 route de Chinon dans la zone d'activités de Champigny sur Veude.



En plus de cet accompagnement personnalisé, un accès au numérique, via des postes informatiques connectés au sein de l'Espace Public Numérique, permet à l'utilisateur de pouvoir venir effectuer directement l'ensemble de ses démarches en ligne !

Ainsi, France Services à Richelieu, au travers de ses 2 sites, vous propose, grâce à des agents formés et à votre écoute, un accompagnement individualisé pour l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.



Pratique :

Adresse : 3 place Louis XIII - 37120 Richelieu

Horaires : lundi, mardi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, mercredi : 8h30 à 12h30, jeudi : 14h à 17h, vendredi : 9h à 12h

Comment joindre France Services à Richelieu ?

Par téléphone au 02 47 58 20 70, par mail : fs.richelieu@cc-tv.fr

Au regard de la crise sanitaire, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.

En complément de France Services, l'utilisateur pourra bénéficier au sein des locaux place Louis XIII à Richelieu, d'aide, d'écoute et d'accompagnement de la part de professionnels de l'action sociale et médico-sociale grâce à la présence de la Maison Départementale de la Solidarité (MDS) avec :

- Une consultation de **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** mensuelle le mardi matin
- La possibilité de rencontrer une **assistante sociale** ou une **conseillère en économie sociale et familiale** : sans rendez-vous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous en appelant à la MDS de l'Île Bouchard au 02 47 58 51 27.



LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **60 000** logements raccordés au gaz et près de **45 000** points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours).

Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).



Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **454 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**.

Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**.

Avec **435** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de **Modulo (MObilité DUrable LOcale)**, une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »


15 500 Km
DE RÉSEAU
ÉLECTRIQUE


18 500
LOGEMENTS
RACCORDÉS
AU GAZ


45 000
POINTS
LUMINEUX


4 000 Km
DE VOIRIES
NUMÉRISÉES



DU RÊVE... À LA RÉALITÉ !



Osez, devenez
Sapeur-Pompier
Volontaire au CIS
Le Richelais

Vous êtes une femme ou un homme
âgé(e) de 18 à 55 ans ?

Aider les autres est une
seconde nature chez vous ?

Vous avez envie de faire preuve
de citoyenneté, de générosité
et d'esprit d'équipe ?

CONTACT :
Richard LIAIGRE
06.61.46.14.29
cdcricesdis37.fr

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux



SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

Pré-plainte en ligne



- Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur internet



- Signaler tout contenus ou comportements illicites sur internet.
- Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.

www.internet-signalement.gouv.fr

Trouver une brigade ou commissariat



- Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.

www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Connaître ses points restant sur le permis de conduire



- Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.

<https://tele7.interieur.gouv.fr/tp/>

Brigade numérique gendarmerie



- Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Rendez-vous en ligne

- Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45

<https://annuaire.service-public.fr/>

Djihadisme



- Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).

0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables.
www.stop-djihadisme.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire



- PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte.

Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.
psi.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche

Violences sexuelles et sexistes



- Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.
- Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



Tranquillité vacances

- Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.



Escroqueries sur internet

- THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hampeçonage, fausse romance...).

CONFINEMENT ET VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
Vous n'êtes pas seule, nous pouvons vous aider.

En cas de danger immédiat, vous pouvez quitter votre domicile à tout moment sans attestation.

* Dans ce PDF, les numéros de téléphone sont cliquables pour appeler directement le service voulu.

17 Vous êtes victime de violences, en danger, contactez la Police ou la Gendarmerie.

114 Numéro d'appel d'urgence par SMS ou fax, 24 h/24, 7 jours/7.

Appels d'urgence silencieux de toute personne victime de violences intrafamiliales, pendant la période de confinement

PORTAIL DE SIGNALLEMENT PAR TCHAT direct avec un policier ou gendarme Disponible 24 h/24 et 7 jours/7 <https://www.service-public.fr/cmi>

Vous êtes en danger, les **pharmaciens** sont nos partenaires. Ils peuvent vous aider et appeler les forces de l'ordre.

3919 Numéro national d'écoute, d'information et d'orientation sur les violences faites aux femmes

115 Pour un hébergement d'urgence dans le département. Ouverture 24h /24h. Accueil dédié aux femmes victimes de violences conjugales (avec ou sans enfant)

119 Pour les enfants victimes de violences :

Allô enfance en danger <https://www.allo119.gouv.fr/>

08 019 019 11 Vous êtes auteur de violences conjugales et souhaitez vous faire aider : contactez la FNACAV.

Vous avez besoin d'être aidé et écouté ? Les contacts en 37

France Victimes 37 : des juristes pénalistes vous répondent. Une psychologue peut vous proposer des consultations par téléphone ou par mail.

02 47 66 87 33 francevictimes37@gmail.com

Centre d'Information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF) :

Pour les prises de rendez-vous avec les juristes, une psychologue pour les enfants

02 47 27 54 00 cidf37@orange.fr

Ces deux associations pourront vous accueillir et vous orienter si nécessaire.

Présence Verte, N°1*

de la téléassistance en France !



Valérie, 46 ans, vit à 350km de chez sa maman

Présence Verte, partenaire de votre mairie et CCAS

Pour découvrir nos solutions de téléassistance et en savoir plus sur les offres Présence Verte, contactez votre mairie.



Présence Verte, agence de Tours,
5 rue du 66ème Régiment d'Infanterie - TOURS
02.47.31.61.96 - pv37@presenceverte.fr

presenceverte.fr

*N°1 en France en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers

Nouveau site Internet du Parc : une porte ouverte sur le territoire

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine lance son tout nouveau site Internet. Intuitif et adapté à tous, il vous emmène à la découverte des richesses du territoire à travers vos écrans ! Une véritable porte ouverte sur les 116 communes qui le composent et toutes ses actions.

Un nouveau site Internet pour mieux comprendre le Parc

Le site du Parc Loire-Anjou-Touraine fait peau neuve ! Adapté à tous, intuitif et entièrement responsive, il se veut être la vitrine du territoire. Il vous permet de mieux comprendre le fonctionnement du Parc et tout ce qui en fait un lieu de vie d'exception. Laissant la part belle aux images d'un patrimoine naturel, culturel et paysager à préserver, les pages sont accompagnées de textes vérifiés par des experts. Elles détaillent les paysages, la faune et la flore, l'architecture, la culture locale et les activités agricoles. Et le tout également disponible en version anglaise !

« Destination Parc » : une rubrique dédiée aux séjours et loisirs

Pour préparer son séjour, son week-end ou tout simplement trouver la balade de son choix, la **toute nouvelle rubrique « Destination Parc »** est un formidable guide ! En plus des randonnées pédestres, équestres ou vélo, retrouvez tous les prestataires bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Engagés aux côtés du Parc, ces hébergeurs, restaurateurs, propriétaires de sites de visite, guides nature ou vanniers ont à cœur de vous accueillir avec générosité et de vous transmettre leur passion. Et pour sortir des sentiers battus, la rubrique « Patrimoines coup de cœur » met sur le devant de la scène des patrimoines remarquables et confidentiels de la région.

La rubrique « **Agenda** » entièrement revue, vous invite à prendre l'air ou à mettre la main à la pâte, à la rencontre du patrimoine naturel et culturel riche. Les sorties du Carnet de découvertes y sont recensées et agrémentées d'autres événements. Un atelier tressage de l'osier, une croisière sur la Loire ou une sortie dans les vignes, il y en a pour tous les goûts !

Vous pouvez également filtrer vos recherches en fonction de vos centres d'intérêts et géolocaliser les activités, prestations et événements, en temps réel et sur tous vos écrans. Idéal pour se repérer et organiser au mieux ses loisirs !

Le Parc vous accompagne

Depuis plus de 20 ans, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine participe à la préservation et valorisation des patrimoines, ainsi qu'au maintien de votre cadre de vie. Dans la **rubrique « Services »** de ce nouveau site, retrouvez en un clic tous les conseils et accompagnements du Parc, à votre disposition.

**Venez découvrir tout ce que le Parc a à vous offrir sur le nouveau site :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr**

Crédits photo vignettes : Emilie Boillot - Christophe Petiteau - Louis-Marie Préau

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Notre patrimoine a de l'avenir

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : un nouveau projet de territoire !

Qu'est-ce qu'un Parc ?

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 56 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus nationalement pour leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses tout en favorisant un développement économique et social, respectueux de l'environnement.

116 communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire composent aujourd'hui le Parc Loire-Anjou-Touraine. Élus, associations et partenaires locaux travaillent avec le Parc pour mettre en place des actions au service du territoire.

Et pour moi habitant ?

Le Parc, vous y habitez et ses actions vous concernent aussi au quotidien :

- **À l'école** : Antoine sort en forêt avec sa classe. Anna prépare un exposé sur le climat. Ces projets scolaires sont organisés et financés par le Parc.
- **À la cantine** : Pierre, gestionnaire du collège fait partie d'un groupe animé par le Parc, qui s'organise pour approvisionner la cantine en produits locaux et bio.
- **Le week-end** : Émilie part en balade au marais de Brézé, un site naturel aménagé par le Parc. De retour chez elle, elle réserve le gîte idéal pour ses amis parmi les hébergements de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- **À la maison** : Simon est investi dans un collectif pour le développement des énergies renouvelables, une dynamique soutenue par le Parc dès son origine.

Quel avenir pour le Parc ?

Les actions d'un Parc naturel régional sont guidées par **une charte**. Cette feuille de route fixe les objectifs à atteindre et les orientations pour les 15 ans à venir. En 2019, des réunions et échanges ont été menés avec près de 700 habitants, élus, acteurs locaux pour définir ce nouveau projet.

Dès 2023, le classement du territoire en « Parc naturel régional » sera renouvelé. Mieux encore, le futur périmètre prévoit l'inscription de 19 nouvelles communes !

Quelle implication pour ma commune ?

Chaque collectivité du territoire approuve la charte et s'engage aux côtés du Parc. Elle désigne des délégués et délégués suppléants parmi ses conseillers municipaux ou communautaires, qui la représentent lors des comités délibérants. En septembre 2020, ils ont élu la nouvelle Présidente du Parc : **Sophie TUBIANA**, conseillère municipale à Saumur et conseillère communautaire à l'agglomération Saumur Loire Développement.

Retrouvez l'avancée du projet et toutes les autres informations sur :

www.ici2038.fr

Les activités du Parc Loire-Anjou-Touraine s'invitent chez vous !

En cette nouvelle période de confinement, les idées pour s'occuper à la maison et partager des moments de convivialité en famille viennent à manquer ? Rendez-vous sur le site Internet du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Il met à votre disposition des activités à télécharger gratuitement. Au programme : mots fléchés, origamis, coloriages...

Des jeux et ateliers pour petits et grands

La Loire et ses bateaux, le bocage, les châteaux ou encore les savoir-faire, profitez d'une quinzaine de **fiches-jeux thématiques** à télécharger gratuitement. Résolvez toutes les énigmes, partez sur les traces des animaux, construisez votre propre moulin... Devenez incollable sur les patrimoines du territoire !

Pour les plus bricolos, des **modes d'emploi « gîtes à insectes »** sont également disponibles, pour accueillir les p'tites bêtes au jardin tout simplement. Quelques outils, un peu de matériaux de récupération et le tour est joué !

Sans oublier les **p'tits ateliers de la Maison du Parc** ! Retrouvez tous ses jeux et bricolages dans votre salon. Quizz, pop-up et coloriages sont disponibles en téléchargement, pour partager des moments de convivialité, en toute sécurité.



Retrouvez toutes ces activités sur :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Crédits photo : Kreazim - Christophe Petiteau



Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Annette RONDELOT

clown_je@hotmail.fr

02.47.48.10.80 / 06.71.82.16.38

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

vanessa@cei4vents.com



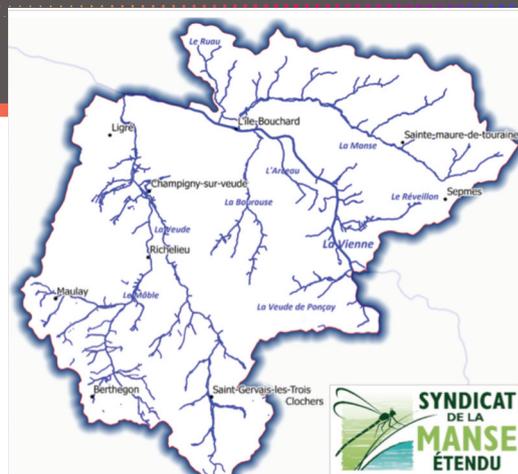
Syndicat de la Manse

Composé de trois technicien(ne)s et d'une secrétaire et de 27 membres délégués dont un président et quatre vice-présidents, le syndicat de la Manse étendu a pour objet la restauration des cours d'eau du territoire en charge.

Ce territoire comprend tous les affluents de la Vienne dont les principaux sont la Veude, la Manse, la Bourouse, la Veude de Ponçay, le Réveillon, le Ruau et l'Arceau. Toutes actions initiées par le Syndicat répondent nécessairement à des enjeux de qualité d'eau, de quantité d'eau, de biodiversité ou d'inondation, une action pouvant concourir à plusieurs de ces enjeux. Par exemple, en octobre 2020, le Syndicat a mené des travaux de restauration du lit du ruisseau du Réveillon en amont et en aval de la RD 910 à Draché. Des pierres ont été apportées dans le lit à l'aide d'une pelleuse pour "décanaliser" le cours, autrement dit pour diversifier les formes du lit (fosses, radiers, banquettes...). Ainsi, l'eau est davantage oxygénée et la faune retrouve un substrat alors disparu (depuis

les derniers curages). Un retour d'espèces diversifiées ainsi qu'une amélioration de la qualité de l'eau sont alors attendus. Des indicateurs sont mis en place pour noter l'évolution du gain, tels que les comptages piscicoles. Le même type de travaux a été réalisé cet été sur le ruisseau du Coulaïne à Panzout ou de la Guetterie à Saint Epain. Un autre exemple récent est le creusement d'une nouvelle zone tampon non loin de la LGV à Sainte-Catherine-de-Fierbois. L'eau pourra mieux descendre dans les nappes phréatiques après avoir été filtrée par la végétation. L'eau allant moins rapidement en aval qu'initialement, les crues seront atténuées.

En 2021, les principaux travaux prévus par le syndicat de la Manse étendu sont la poursuite de l'amélioration du Réveillon aux alentours du plan d'eau communal de Maillé puis l'investissement la restauration du Courtineau entre Saint-Epain et Sainte-Maure-de-Touraine. Des travaux de restauration de la Veude à Anché / Ligré (moulin de l'Arche) ainsi qu'à Chaveignes et



Jaulnay marqueront le démarrage du nouveau programme d'actions sur ce bassin. Vous retrouverez davantage d'informations sur le Syndicat dans le bulletin annuel distribué dans vos boîtes aux lettres ainsi que sur le site Internet www.syndicatmanseetendu.fr ou lors d'une prochaine animation proposée par le Syndicat.
Tél : 02 47 40 94 30 - Mail : manse.secretariat@orange.fr

La plateforme régionale e-logement, une solution d'hébergement pour les apprenants

Les objectifs du site « e-logement »

La plateforme régionale « e-logement » vise à favoriser la réussite des parcours de formation des apprenants en Région Centre-Val de Loire en identifiant des solutions d'hébergement répondant à leurs besoins.

A qui s'adresse-t-il ?

Le site s'adresse aux apprenants en recherche d'un hébergement temporaire (apprentis, stagiaires, étudiants).

Quels types de logements et de séjours sont proposés ?

La plateforme répertorie les logements meublés pouvant accueillir sur de

courtes périodes (nuitée, semaine ou mois) et pour un coût maximum de 30 par nuitée toutes charges comprises. Le site propose ainsi une offre d'hébergement diversifiée (logements ou chambres en résidences Habitat Jeunes, logements intercommunaux ou communaux meublés, gîtes, chambres meublées chez l'habitant, ...).

Le site permet pour la personne en recherche d'entrer en contact et de formuler une demande d'hébergement à un ou plusieurs hébergeurs. Il permet également de proposer un hébergement à la location. Si vous êtes à la recherche d'un hébergement temporaire sur le territoire ou si vous souhaitez répertorier sur la plateforme un hébergement répondant aux critères cités précédemment, rendez-vous sur le site :

<http://www.elogement.regioncentre-valdeloire.fr>



VAL DE SÉRIGNY

melons

21 la Belle Indienne
86230 SERIGNY

Tél : 05 49 86 08 66

site internet : www.val-de-serigny.fr

email : melon@vds86.fr

ELECTRICITE GENERALE

Port. 06 72 07 83 66 Fixe 02.47.95.31.69

3, La Croix de Relay 37120 JAULNAY

DURAND David SASU

Installation - Neuf - Rénovation - Dépannage

Mise en conformité

Motorisation de portail - VMC - Chauffage

Email: durandelectricite@sfr.fr

Devis gratuit

MAISON FUNÉRAIRE RANCHÉ

POMPES FUNEBRES FUNÉRARIIUM 7j/7 - 24h/24

TRANSPORT DE CORPS

MISE EN BIÈRE À DOMICILE / FUNÉRARIIUM

ORGANISATION DES OBSÈQUES

CONTRATS OBSÈQUES

07 72 24 37 63

34, av. Aristide-Gigot
86120 LESTROIS-MOUTIERS

30, rue Fbg St-Lazare
86200 LOUDUN

46, rte de Loudun
37120 RICHELIEU

I - ACTUALITÉ

Dans le cadre des nombreuses atteintes à cette catégorie d'animaux, **l'opération tranquillité équidé** est mise en oeuvre par le groupement de gendarmerie d'Indre-et-Loire.

Ce dispositif a pour but de :

- faciliter la prise en compte des besoins particuliers en sécurité des professionnels (centres et clubs équestres, haras, éleveurs...) dont les animaux sont susceptibles d'être victimes de sévices et de mutilations pouvant entraîner la mort de l'animal
- permettre aux forces de l'ordre d'améliorer la surveillance des établissements et de signaler leur passage ainsi que toute anomalie constatée.

II - NOS OUTILS

Pour s'adapter aux nouvelles technologies et aux modes de vie des populations, la gendarmerie a mis en place de nouveaux dispositifs :

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

La gendarmerie d'Indre-et-Loire dispose d'une page FACEBOOK et d'un compte TWITTER permettant de diffuser des informations, des alertes, des mises en garde et les actions menées.

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

**ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS :
LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en **appelant le 17**, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, **appelez le 17** également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

ÉQUIDÉS MUTILÉS

**Propriétaires de chevaux,
des agents de l'Institut français
du cheval et de l'équitation
répondent à vos questions
de 9h à 17h.**

0 800 738 908 Service & appel gratuits

Service mis en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
Du lundi au vendredi.

Pré-plainte en ligne Coronavirus COVID-19

Réduisez vos déplacements au maximum

- 1 Connectez-vous sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- 2 Choisissez le lieu où aller signer la déclaration* (commissariat ou gendarmerie)
- 3 Vous serez contacté par le commissariat ou la gendarmerie pour convenir d'un RDV
- 4 Présentez-vous à l'heure et au jour fixés pour signer votre déclaration

*jusqu'à 30 jours après le dépôt de la pré-plainte

• LA PRÉ-PLAINTÉ EN LIGNE

Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

• LA BRIGADE NUMÉRIQUE

La Gendarmerie est joignable 24h/24 et 7j/7 via le site de la brigade numérique. De nombreuses informations et démarches y sont possibles (usage frauduleux carte bancaire, démarches diverses et renseignements de tous ordres, etc) - <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigadenumerique>

informations et démarches y sont possibles (usage frauduleux carte bancaire, démarches diverses et renseignements de tous ordres, etc) - <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigadenumerique>

• AGEND ET VOUS

Il est maintenant possible de prendre rendez vous en ligne avec la brigade de gendarmerie de votre choix (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative, ...). Une fois sur l'interface, le particulier doit répondre à plusieurs questions et se voit proposer plusieurs possibilités non cumulatives : se déplacer sans délai dans une brigade de gendarmerie, composer un numéro d'urgence 17/112, utiliser un téléservice ou prendre un rendez-vous.

<https://lannuaire.service-public.fr/>

• TRANQUILLITÉ VACANCES

Et toujours :

- PARTICIPATION CITOYENNE
- VIDÉOPROTECTION

AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES
Partez l'esprit léger

- 1 SIGNALEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE ET NON SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
- 2 PLACEZ VOS OBJETS DE VALEUR EN LIEU SÛR
- 3 FERMEZ BIEN VOS PORTES, FENÊTRES ET VOILETS
- 4 ACTIVEZ DIVERSES SOURCES LUMINEUSES PAR DES MINUTERIES POUR DISSUADE
- 5 EN CAS DE CAMBRIOLAGE, NE TOUCHEZ À RIEN ET COMPOSEZ LE 17

SOUVENIR FRANÇAIS

Qui sommes-nous ?

Le Souvenir Français n'est pas une association d'anciens combattants, mais une association de mémoire neutre et indépendante.

Il a pour vocation de maintenir la mémoire de toutes celles et ceux qui sont Morts pour la France ou qui l'ont honoré par de belles actions au cours de notre histoire.

Il a pour mission l'entretien des sépultures en déshérences et des monuments commémoratifs (stèles) par une participation financière après étude du dossier.

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du 1er novembre (permet le fleurissement des morts pour la France) et des cotisations des membres adhérents.

Il assiste à toutes les cérémonies officielles et patriotiques (sur invitation).

Il a également pour mission de transmettre aux générations futures (voyage à Maillé pour le canton) pour le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

« Car la paix n'est jamais définitivement acquise »

Ces missions demandent beaucoup de temps c'est pourquoi nous cherchons des bénévoles dans les communes comme délégués nous représentant.

« A nous le souvenir, A eux l'immortalité »

Nous avons besoin de votre soutien

Pour adhérer : cotisation Membre titulaire à partir de 10
Membre bienfaiteur à partir de 20

Contact : Comité du Souvenir Français Touraine Val de Vienne

Présidente par intérim :
Chantal DAVID 1, les Planches 37500 LIGRÉ
06 30 60 20 05
Mail : s.f.comitetvdv37@gmail.com



Alpha Peinture
Peinture - Décoration - Papiers peints
Parquet flottant - Pose de revêtement sols & murs
Ravalement de façade
Vitrerie

Tél : 02 47 58 56 61
27 route de Tours - 37120 CHAVEIGNES
mél : alphapeinture@orange.fr
www.peintre-37.fr



Stéphane BONNET
Entreprise vidange /nettoyage
Tel : 02 47 58 70 84 / 05 49 90 12 66
Portable : 06 88 23 83 22 / Siret : 424 876 282 000 31



Face à ce deuxième confinement, la Croix Rouge continue à répondre aux besoins des plus isolés.

En Indre et Loire et sur votre commune, toute personne seule, isolée ou tout proche aidant faisant face à une difficulté peut appeler le **09 70 28 30 00 (non surtaxé)** du lundi au samedi de 9h à 19h (tous services confondus) et le dimanche de 12h à 18h (écoute et soutien psychologique uniquement).

Des volontaires de la Croix-Rouge **les rassurent, les informent et recueillent leurs besoins. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique de Croix-Rouge Ecoute ou encore d'appels et de visites de convivialité.** Le numéro est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Croix-Rouge chez vous leur permet toujours de **s'approvisionner en produits de première nécessité (alimentaire, hygiène, médicaments sur ordonnance) grâce à des livraisons solidaires.** Les demandes sont transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge de **l'unité locale de Chinon Sainte Maure** dont les bénévoles assurent la livraison. En fonction de la situation sociale de la personne, la Croix-Rouge peut livrer des paniers solidaires gratuits.

Ces actions sont assurées par les volontaires de la Croix-Rouge française.

Enfin, toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans du bénévolat ponctuel au sein des équipes de la Croix-Rouge de **l'unité locale de Chinon Sainte Maure** peuvent également appeler Croix-Rouge chez VOUS.



15 ans de solutions à tous vos projets

services à la personne

- Aménagements et créations de jardins
 - Entretien des jardins
 - Vente de matériaux

HARMONY PAYSAGES

Aménagements d'espaces publics pour les collectivités et entreprises

- Plantations
- Arrosage
- Engazonnements
- Mobilier urbain

11 route de Champigny, 37500 Ligré www.harmony-paysages.com 02-47-95-65-25

Imprimerie des Ormes
 Création et Maquette
 Impression traditionnelle
 Déco Véhicules
 Signalétique
 Objets publicitaires

LUDOVIC URBANOVSKY
 GÉRANT

Touraine Contact
 Votre manuel de petites annonces particulières et professionnels

Z.A. La Pointe - 86220 Les Ormes
 Mail : ist.imprimerie@wanadoo.fr
05 49 85 05 77

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
 INSTALLATION ET DEPANNAGE

Hervé ROBIN

02.47.58.36.24
 POMPE A CHALEUR
 ADOUCISSEUR D'EAU
 RAMONAGE

LE BOIS BARRAULT
 37120 BRASLOU

Fromage de Chèvre



Sainte-Maure-de-Touraine
 A.O.P.

Caroline et Stéphane CHEVRIEUX

Vente aux grossistes et
 crèmeries fromageries

Livraison hebdomadaire
 en région Parisienne

Marché de Richelieu tous
 les vendredis matin

EURL de la Babinière - N°1 La Babinière - 37120 BRASLOU
 Tél. : 02 47 95 66 07 - 06 47 23 35 41 - caroline.chevrieux@orange.fr

CHARPENTE COUVERTURE
CAILLER Nicolas



Zinguerie
 Menuiserie
 Escalier



Zone artisanale - 37120 BRASLOU
 Tél./Fax : 02 47 95 65 35 • Port. : 06 30 56 10 45
sarlcailler@orange.fr

La Pierre Richelaise



TAILLE DE PIERRE - SCULPTURE
 SCIAGE SUR MESURE

Tel : 02 47 58 20 32 | Fax : 09 70 63 02 92
 Port : 06 75 33 94 77

2 route de la Juderie 37120 BRASLOU

Intermarché
 SUPER

S.A.S. ZELIRA
 28 Route de Tours
 37120 CHAVEIGNES

TRAVAUX PUBLICS **Claudy BAUGÉ**

37120
 BRASLOU



Tél. 02 47 95 69 68
 Fax. 09 70 32 07 32
 Port. 06 09 72 59 89

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 GENERAL CONSTRUCTION

PLACO - CARRELAGE - FAÏENCE

EURL FAURY

Tél. 02 47 95 31 66 - Port. 06 23 76 20 03
 Fax 02 47 58 14 78 - Courriel : faurypascal@gmail.com
 8, le Buisson Penot - 37120 CHAVEIGNES
www.faury-maconnerie.fr

ATELIER CONSEIL
 matériel agricole

ETS BRIANT
 S.A.R.L.

Concessionnaire **VALTRA**

Location matériel T.P. - Parc et jardin - Agricole



Route de Tours - 37120 CHAVEIGNES
 ☎ 02 47 95 32 50 - Fax 02 47 58 15 21

Ets MAROLLEAU
 St JAMES

Nettoyage de costumes spéciaux

Route de Richelieu - 37120 BRASLOU
 Tél. 02 47 95 30 31
 Mail : lasaintjames@wanadoo.fr

AplusB
 Assistance et dépannage informatique

Fabien Guez
 1 La grande maison
 37120 Luzé
 02 47 58 74 33 / 06 66 46 34 23



aplusb.com@orange.fr
<http://aplusb.com>

BAR - RESTAURANT - TRAITEUR
 PLATS à EMPORTER

Le Milcent



Spécialités : fruits de mer
 et moules frites en saison
 (du 15-06 au 31-01)

Repas groupe - Banquets - Repas famille
 Ouvert midi et soir - Fermé le mercredi

Face à l'Église 37120 BRASLOU - Tél. 02 47 95 65 01